

Charenton

magazine

N° 89 - Juin 2003

- Gravelle / Centre
- Bercy
- Pasteur / Conflans
- Valmy / Liberté
- Bobillot / Quai des Carrières



Dimanche 22 juin
Fête de la convivialité
dans les quartiers

SOMMAIRE

Actualités

Le mot du Maire	p. 3
Cela s'est passé à Charenton	p. 4
Evènement : Retour en images sur un 8 mai exceptionnel	p. 5
Education : Carnaval des Centres de Loisirs	p. 6
Internet à l'école Aristide Briand B	p. 7
Jeunesse : Vive l'Art Rue !	p. 8

Environnement

Cadre de Vie : Ecole maternelle de Conflans	p. 9
---------------------------------------------	------

Vie sociale

Familles et Seniors	p. 10
---------------------	-------

Démocratie locale

Vie des quartiers : Fête de la convivialité !	p. 11
Courrier des lecteurs	p. 12

Vie économique

Entreprises : Prévention des difficultés	p. 13
------------------------------------------	-------

Culture

Vos prochains rendez-vous	p. 14
Saison 2003-2004 au T2R	p. 15

Vie associative

Feux de la Saint-Jean - L'actualité des associations	p. 16
------------------------------------------------------	-------

Sports

La vie des clubs

Tribune libre

Libre expression des groupes politiques	p. 18
-----------------------------------------	-------

Bloc-notes

Informations pratiques	p. 19
------------------------	-------

AGENDA

13 juin - 18h30
Apéritif-concert place Aristide Briand
14 juin - 10h à 18h
Portes ouvertes à l'Atelier d'arts plastiques
Pierre Soulages
18 juin - 19h20
Anniversaire de l'appel du 18 juin 1940
21 juin - de 17h à 23h
Fête de la Musique !

22 juin - à partir de 11h30
Fête de la convivialité dans les
quartiers
26 juin - 19h
Conseil municipal
27 juin - à partir de 20h30
Feux de la Saint-Jean
29 juin - 14h30
Gala de danse au T2R



Une opportunité à ne pas manquer !

Madame, Monsieur,
Chers Charentonnais,

L'absence de lycée d'enseignement polyvalent sur le territoire des communes de Charenton et Saint-Maurice constitue un handicap important pour nos jeunes qui, pour la plupart d'entre eux, sont obligés d'aller dans les lycées existants à Saint-Maur et Maisons-Alfort voire Alfortville, pour poursuivre leurs études jusqu'au baccalauréat.

Cette situation n'est pas satisfaisante et j'ai obtenu de nos autorités de tutelle de faire évoluer notre lycée technique Jean Jaurès en établissement polyvalent.

Avec le soutien de la Région, qui construit les lycées, et le Rectorat, qui détermine les besoins de l'Education nationale, était prévue la restructuration du lycée Jean Jaurès sur les 4 200 m² du site actuel.

Or, une opportunité nouvelle est apparue. Une Société, propriétaire du terrain rue de l'Embarcadère, avait déposé un permis de construire de bureaux qui expirait en juin 2003.

Les travaux n'ayant pas démarré sur ces 7 200 m², j'ai demandé à Monsieur le Recteur son avis pour la construction d'un lycée sur ce site. Avec l'Inspecteur d'Académie, ils ont visité le site dès le 30 avril avant de donner leur accord.

Le Conseil municipal extraordinaire réuni ce même jour, veille du pont du 1^{er} mai, a acté l'accord de principe de l'Académie, a mandaté, à l'unanimité, le Maire pour traiter avec le propriétaire du terrain. La ville doit maintenant rencontrer la Région, qui a la lourde responsabilité du financement de la construction, pour l'inciter à opter pour ce terrain, plus vaste, proche des installations sportives de Martinet.

Cette option a en plus l'avantage de continuer à faire fonctionner Jean Jaurès encore quelque temps et de gagner un an sur l'ouverture du nouveau lycée à Charenton.

Le Maire

Jean-Marie BRETILLON
Conseiller Général du Val-de-Marne



Signature de la charte du bois de Vincennes

Le 26 avril 2003, Hervé Gicquel, 1^{er} Maire-Adjoint de Charenton et les élus des villes riveraines du bois (Saint-Mandé, Nogent sur Marne, Joinville, Vincennes, Saint-Maurice et Fontenay sous Bois) ont signé avec Bertrand Delanoë, Maire de Paris la charte d'aménagement durable du bois de Vincennes.

Si la municipalité se réjouit de la mise en place de cette charte, qui représente à ses yeux l'amorce d'un partenariat, elle tient cependant à rappeler les priorités de Charenton : le départ de la foire du Trône de la pelouse de Reuilly, en vue de son reboisement, la disparition des nuisances de toutes sortes afin de redonner au bois de Vincennes sa vocation première d'espace naturel de détente et de loisir.

Visite de la délégation italienne de Borgo Val Di Taro

Le 7 mai dernier, la ville de Charenton et le Comité de Jumelage Italie, présidé par Lidia Mantovani, accueillait à l'hôtel de ville, une délégation de notre ville jumelée de Borgo Val Di Taro, composé du Maire, Salvatore Oppo et de son épouse, de monsieur Perluigi Ferrari, ancien Maire de Borgo ainsi que de Térésa Ferrari.

La réception s'est déroulée en présence du Vice-Consul d'Italie et de nombreux invités. Depuis 1990, les relations entre les deux villes n'ont cessé de s'intensifier et de se développer (échanges scolaires, culturels et sportifs, classe d'italien au collège La Cerisaie...), dans un premier temps avec M. Ferrari désormais Conseiller à la province de Parme et depuis mai 2001 avec Salvatore Oppo. La délégation a visité avec intérêt notre ville et participé dès le lendemain aux cérémonies du 8 mai 1945. A la fin de la seconde guerre mondiale, la ville de Borgo a obtenu la médaille d'or de la valeur militaire pour ses hauts faits dans la Résistance.



Charenton accueillait un séminaire européen

Du 12 au 14 mai, en présence de Michel Gaudin, Directeur général de la Police nationale, de Patrice Bergougnoux, Préfet du Val-de-Marne et du Maire Jean-Marie Brétilon, l'Hôtel Atria de Charenton accueillait un important séminaire européen organisé en partenariat avec la Commission européenne et le Ministère de l'Intérieur dont le thème était « *la prévention des violences commises dans les transports aériens* ». Une soixantaine de responsables des services de sécurité des compagnies aériennes et des services opérationnels de police et de gendarmerie étaient présents durant trois jours, afin de confronter leurs expériences et envisager les actions qui contribueront à davantage de sécurité sur les sites aéroportuaires et dans les avions.

Commémoration du 8 mai 1945

Une journée particulière

Le 8 mai 2003 restera un jour particulièrement important pour Charenton. A l'occasion de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, la municipalité a souhaité rendre un hommage appuyé à deux hommes d'exception, en inaugurant les rues qui portent leurs noms : Jean Moulin, grande figure de la Résistance, mort pour la Patrie et le Maréchal Alphonse Juin, l'une des gloires de l'armée française.

Des personnalités civiles et militaires parmi lesquelles le Sous-Préfet Pierre Derrouch, le Général Barillon, le Député-Maire Michel Herbillon, le Maire de Saint-Maurice, Christian Cambon, Sophie Juin, petite-fille du Maréchal Juin, Louis Cortot, Compagnon de la Libération, membre de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, étaient présents aux côtés des Anciens combattants et des élus de Charenton. Après l'inauguration officielle des rues Jean Moulin et Maréchal Juin, l'assis-

tance s'est retrouvée au monument aux morts afin de célébrer le 58^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, avec la participation d'une délégation en armes de la Légion de Gendarmerie mobile d'Ile-de-France, des Sapeurs Pompiers de Paris et des jeunes du club d'escrime Henri IV. Cette journée exceptionnelle s'est terminée par un banquet offert aux Anciens combattants par les villes de Charenton et de Saint-Maurice.



Commémoration au monument aux morts.



Elie Gambier, Maire-Adjoint chargé des actions commémoratives et Maurice Hanin président du Comité d'Entente menaient le défilé des Anciens combattants précédé de véhicules militaires d'époque.



Inauguration de la rue du Maréchal Juin, en présence de sa petite-fille, du Général François Barillon et de Charentonnais qui ont servi sous ses ordres au sein du Corps Expéditionnaire Français en Italie : Commandant Jean Cros, Jacques Pelletier, Colonel Charles Sebban.



Jean-Marie Brétilon et Louis Cortot, Compagnon de la Libération ont rendu hommage à Jean Moulin.

EN BREF

► FÊTE DE FIN D'ANNÉE
SCOLAIRE DANS LES ÉCOLES

Ecole Aristide Briand A
jeudi 12 juin au T2R

Ecole primaire Valmy
vendredi 13 juin de 18h
à 21h (kermesse)

**Ecole maternelle champs
des alouettes**
samedi 14 juin à partir de
10h

Ecole maternelle La Cerisaie
samedi 14 juin à partir de
10h

Ecole maternelle 4 Vents
samedi 14 juin à partir de
11h

**Ecole maternelle Port aux
Lions**
samedi 21 juin à partir de
10h
(défilé déguisé dans le
quartier de Bercy et buffet
à l'école)

Ecole maternelle Valmy
samedi 21 juin à partir de
10h

Ecole Aristide Briand B
samedi 21 juin

► L'ÉTÉ DES
CENTRES DE LOISIRS

L'inscription préalable des enfants qui fréquenteront les centres de loisirs cet été doit être effectuée auprès du Service Régie. Pour le mois d'août, la date limite d'inscription est fixée au vendredi 20 juin. Pour tout renseignement, contactez le service Régie du lundi au vendredi (sauf mardi après-midi) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.
Tél. 01 46 76 47 75

Carnaval des centres de loisirs A la découverte du monde !



Pour sa 3^{ème} édition, le carnaval des centres de loisirs maternels et primaires a encore une fois fait le plein et surtout le bonheur des enfants. Le plein d'images, de musiques, de couleurs chatoyantes, de confettis. Le plein de bonne humeur avec des enfants radieux, des animateurs costumés. Le plein d'un public fidèle et de parents ravis qui ne voulaient rien manquer de la fête.

Sur le thème des « carnivals du monde », le défilé de chars et d'enfants costumés reprenait les thèmes du carnaval de Nice, de Venise, de Rio de Janeiro, du Mexique, des Antilles...

Les groupes se sont retrouvés place Aristide Briand pour brûler monsieur Carnaval, un bonhomme de papier et de paille de trois

mètres de haut. Ce joyeux après-midi s'est terminé par un apéritif dansant dans la cour de l'école Briand.

Félicitations aux équipes d'animation des centres de loisirs qui ont préparé cette fête pendant deux mois. Merci aux nombreux participants et aux troupes : fanfare de l'école d'architecture, Bahia Steel, Alincazard, Saxophonie, Difé Kako...



L'école Aristide Briand B a désormais son site Internet www.briandb.charenton.free.fr



Il a été officiellement inauguré le 22 avril dernier en présence de nombreux enfants, d'enseignants, de parents d'élèves et de représentants de la municipalité.

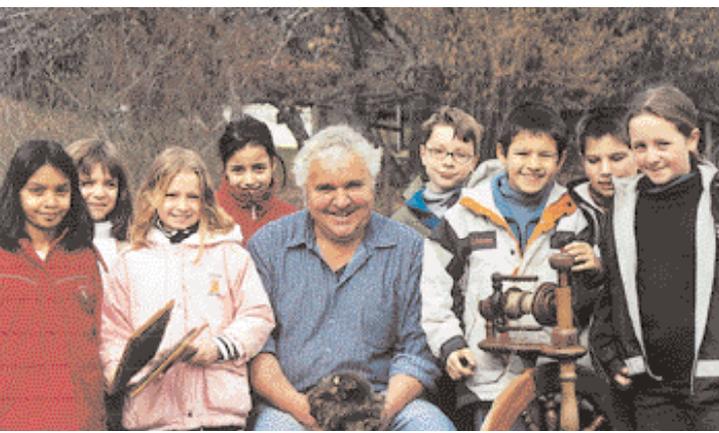
L'idée de ce site est née de la volonté de l'équipe enseignante et de la directrice Mme Garcette de créer un projet fédérant l'ensemble des classes, tout en améliorant les connaissances des élèves. La création du site Internet permet notamment de mieux connaître l'école et les travaux des élèves : poésies, jeux littéraires, dessins... Chaque classe a participé intensément au projet, sous la conduite de leurs enseignants et particulièrement de mesdames Broch et Gualdino qui ont assuré l'aspect technique du projet. Les élèves de l'école Briand « surfent sur le web » et ont ainsi accès aux nouvelles technologies, dans une salle informatique entièrement aménagée et financée par la commune.

Email: briandb.charenton@free.fr ■

Classes de découverte Quand l'école se fait buissonnière !

Si aujourd'hui, les livres scolaires sont toujours présents et utiles dans les cartables, les élèves charentonnais bénéficient également de séjours pédagogiques et ludiques pour apprendre et découvrir de nouveaux horizons : les classes de découverte.

Cette année, la découverte du milieu marin et de la montagne était au programme pour 11 classes de Charenton, notamment pour les élèves de l'école maternelle La Cerisaie et pour ceux de l'école primaire Briand B.



Pêche à pied, étude des marées, aménagement d'un aquarium pour les uns, visite d'un village montagnard, d'une ferme traditionnelle et ski alpin pour les autres, tous ont pu goûter aux joies d'un apprentissage en pleine nature. ■

► CRÉATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES UN ESPACE D'EXPRESSION POUR LES JEUNES !

Le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétillon et Pierre Miroudot, Maire-Adjoint chargé de la jeunesse, ont souhaités relancer la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Dans le cadre du Contrat Educatif Local, une Commission composée de Mme la Principale du Collège de la Cerisaie et de son adjointe, de représentants de la municipalité, d'ALIAJ, et des parents d'élèves, a défini entre octobre et décembre 2002, les nouvelles règles de mise en place du CMJ.

Dès janvier 2003, les animateurs bénévoles d'ALIAJ chargés d'encadrer le projet, ont organisé et géré l'information des collégiens sur le thème de la citoyenneté, intervenant sur des temps scolaires et périscolaires, afin d'amener des élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} à se regrouper autour de projets concrets.

Six groupes travaillent actuellement sur des programmes à partir desquels ils bâtiront leur « campagne électorale » dès la rentrée de septembre, afin de se faire élire par l'ensemble des élèves, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, fin octobre 2003.

Le CMJ, élu pour un mandat de 2 ans, pourra alors se mettre au travail pour finaliser, avec la municipalité, les projets retenus. Bonne chance à tous les candidats !

Vive l'Art Rue ! une fête familiale et culturelle !

Cette manifestation proposée par l'UDMJC 94 et la municipalité, organisée avec l'association ALIAJ, a de nouveau réuni cette année un public très nombreux, toutes générations confondues.

Vive l'Art Rue ! a été l'occasion de voir naître une nouvelle forme de partenariat entre la Direction de la vie culturelle, l'association Aliaj et les équipes municipales qui ont travaillé en étroite collaboration pour placer cette journée sous le signe de l'échange, de la rencontre et de la découverte.

Samedi 10 mai, la place Aristide Briand s'est transformée en une gigantesque salle de spectacles à ciel ouvert. Les jeunes du Club Aliaj et les enfants des centres de loisirs se sont entièrement investis dans l'animation de la place.



■ Une dizaine de groupes amateurs, de nombreuses disciplines

Le festival a commencé à 11h30 par une déambulation à la sortie de l'école Briand et dans le marché couvert. Danseurs urbains, musiciens burlesques, marionnettistes... tout l'après-midi, il y en avait pour tous les goûts, tous les âges et pour tous les publics.

Des Charentonnais venus nombreux qui ont répondu présents et se sont initiés très volontiers à la jonglerie, la teinture africaine ou la fabrication de papier... Un grand merci aux jeunes d'Aliaj et

rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain. ■



ALIAJ

Bientôt les vacances d'été et vous n'avez rien prévu pour occuper vos chers bambins... Rassurez-vous ! Mer, montagne ou campagne, vous avez encore le choix, car il reste des places sur les séjours proposés par l'Aliaj aux jeunes de 11 à 17 ans.

Samedi 21 juin au stade Henri Guérin Tournoi de football pour les 16-25 ans Pour cette 8^{ème} édition du tournoi, 12 équipes de 7 joueurs s'affrontent sur un tour préliminaire sous forme de mini-championnat, puis sur une phase finale par élimination directe. ■

■ Les séjours

Théâtre en Sologne : du lundi 30 juin au dimanche 6 juillet 2003 :

Participation : à partir de 180 € (variable selon calcul du quotient familial).

Séjour en Provence : du mercredi 9 au vendredi 11 juillet 2003 :

Descente des Gorges de l'Ardèche en canoë - balade à cheval et en VTT...

Participation : à partir de 220 € (variable selon calcul du quotient familial).

Val-Louron : du samedi 19 au lundi 28 juillet 2003

Rafting, canyoning, escalade, VTT, Participation : à partir de 220 € (variable selon calcul du quotient familial).

■ Et pour ceux qui passent l'été à Charenton ?

Le club Aliaj 11-15 ans, bien sûr !

En juillet et août, il accueillera les jeunes Charentonnais au centre de loisirs du quai des Carrières de 14h à 19h. Ils prépareront avec les animateurs un programme d'animations et de sorties culturelles, artistiques et sportives.

Renseignements et inscriptions : ALIAJ - 7 bis, quai de Bercy Service animation : 01 45 18 32 64 Standard : 01 45 18 32 60 ■

Ecole maternelle de Conflans

La construction avance à un bon rythme

L'un des deux plus importants chantiers de Charenton engagé par la municipalité, la construction de l'école maternelle de Conflans, avance dans les délais prévus. Les travaux commencés en juillet 2002 permettront ainsi la livraison de la nouvelle école dès janvier 2004.



Le gros œuvre de l'école maternelle est désormais bien avancé et l'on peut voir se dessiner au fur et à mesure l'architecture du bâtiment. Viendront ensuite la pose de différents réseaux techniques, les travaux d'étanchéité de la toiture et de cloisonnement des locaux intérieurs. Resteront à réaliser les finitions et l'aménagement des salles de classes.

■ Une école rénovée pour un meilleur accueil des enfants

La nouvelle école maternelle de Conflans

est conçue comme un espace moderne, lumineux et spacieux, avec une architecture bien intégrée dans l'environnement. Un établissement pour lequel la ville investit plus de 9 millions d'euros, affichant ainsi la priorité accordée par la municipalité à l'enfance et à l'éducation.

Le nouvel établissement qui verra le jour en janvier 2004 aura une capacité d'accueil de dix classes, pour des enfants de 3 à 6 ans. Il comportera un véritable centre de loisirs intégré qui pourra les

C'est début 2004 que la nouvelle école maternelle de Conflans ouvrira ses portes sur un grand parvis qui garantira la sécurité des élèves et des parents.

accueillir en dehors du temps scolaire. Des équipements que la ville a exigé dans le cahier des charges, pour le confort, l'épanouissement des enfants et de l'équipe enseignante.

Un cadre de vie amélioré

■ Des végétaux place de la Coupole



Afin d'empêcher les jeux de ballons sur la place de la Coupole et de conserver à ce lieu toute sa quiétude et sa convivialité, la municipalité a fait installer des jardinières qui lui apportent une touche arborée. Cet aménagement environnemental a été entièrement pris sur le budget communal pour un montant de 43 000 €.

■ Mur peint rue de la Liberté

Ce mur entièrement repeint rue de la Liberté est un nouvel exemple des efforts engagés par la municipalité pour améliorer sans cesse le cadre de vie des Charentonnais et conserver les rues de la ville en bon état de propreté. Coût : 2 500 €.



Transports

■ La ligne 325 prolongée jusqu'à la très grande bibliothèque de France

Depuis le 10 mars, la ligne 325 est prolongée jusqu'au cœur du quartier de Paris Rive Gauche (13^{ème} arrondissement). Grâce à 10 nouveaux points d'arrêt, cette nouvelle liaison permet de relier Charenton au pôle d'échanges « Grande Bibliothèque de France ». Le prolongement de la ligne 325 ouvre ainsi aux Charentonnais une nouvelle desserte pour rejoindre directement Paris en transports en commun, avec de nouveaux couloirs de bus spécialement aménagés. En outre, le terminus « Bibliothèque François Mitterrand » offre une correspondance avec la ligne de métro 14, le RER C et trois lignes de bus (bus 62, 89 et 132).

Bonne fête mamans !



Le 21 mai, à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale, la municipalité a fêté les mamans. Accompagnées de leurs enfants et des papas, une centaine de mamans se sont retrouvées à l'Espace Médicis. Cette sympathique cérémonie a permis au Maire d'insister sur les valeurs fondamentales de la famille, source de joies, de sérénité et

symbole d'amour. Il a également rappelé la politique familiale menée par la municipalité. Jean-Marie Brétilon a remis la Médaille de la Famille Française à deux mamans charrentonnaises, Bernadette Loup et Geneviève Dollon, qui ont élevé chacune quatre enfants et ont su faire perdurer les valeurs de la famille. ■

Jean-Marie Brétilon et Christiane Mayer, Maire-Adjoint chargé des affaires sociales et de la petite enfance félicitant Geneviève Dollon et Bernadette Loup.

Résidence Jeanne d'Albret

Il se passe toujours quelque chose à la Résidence pour Personnes Agées (RPA) de la rue Paul Eluard ! Grâce au dynamisme de Marie-Claude Desplanches, Maire-Adjoint chargé de la vie des seniors et à un programme d'activités de qualité qui fait la joie des résidents.

▶ A NOTER

- Le Service Petite Enfance (Centre Alexandre Portier – 21 bis, rue des Bordeaux) sera exceptionnellement fermé du 23 au 27 juin 2003 en raison de l'informatisation du service.
- A compter du 1^{er} juillet 2003, le Service Petite Enfance sera fermé au public le mardi après-midi et le jeudi toute la journée.



En visite à Trouville le 13 mai dernier, les résidents de la RPA ont pu apprécier les charmes de la ville normande : sa plage baignée de soleil, son casino, son architecture...



Quand les générations se retrouvent...

En avril, les « grands » de la crèche de l'Archevêché, les adolescents de l'ALIAJ, la chorale Cantabile du Service Retraités et les résidents de la RPA ont partagé un bel après-midi musical. Au répertoire, chansons françaises, variétés internationales et gospel.

Fête de la convivialité dans les quartiers !

Devant le succès du premier pique-nique organisé en juillet 2002 rue du Général Leclerc, les élus chargés de quartier vous proposent de renouveler l'opération dimanche 22 juin à partir de 11h30, dans les quartiers Gravelle/Centre, Bercy, Pasteur/Conflans, Valmy/Liberté et Bobillot/quai des Carrières

Dès son élection, le Maire, Jean-Marie Brétilon a souhaité créer des liens de proximité au cœur des quartiers de Charenton, en désignant un maire-adjoint et sept conseillers municipaux chargés de quartiers, ce qui favorise des relations de proximité.

En juillet 2002, un pique-nique réunissait une centaine de riverains rue du Général Leclerc. Fort de ce succès, les élus ont souhaité renouveler l'expérience dans d'autres quartiers de la ville en créant un rendez-vous chaleureux et festif : **la fête de la convivialité !**

■ **Simplicité et convivialité**

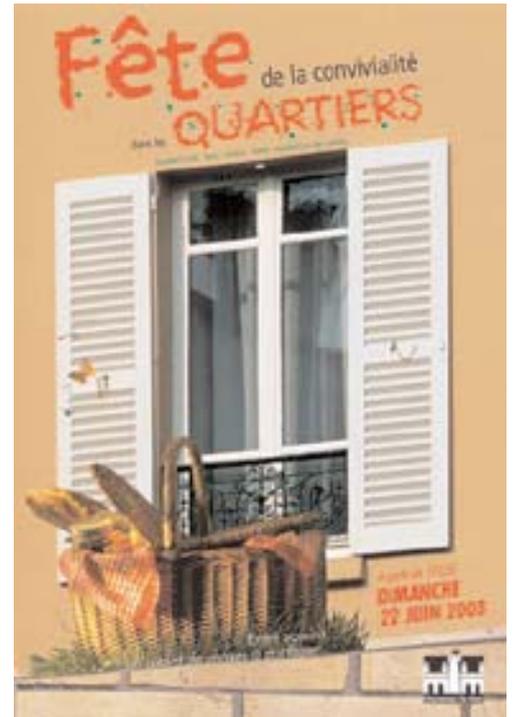
Le principe est simple : **chacun apporte son pique-nique**, l'important est de se retrouver entre habitants d'un même quartier et de partager, en toute simplicité, un moment de convivialité.

Cette année, cinq quartiers entraînés par leurs conseillers municipaux participent à cette fête de la convivialité :

- **Nadine Comaïta et Olivier Girard** : quartier Gravelle/Centre, rue du Général Leclerc
- **Marie-Louise Freysz** : quartier de Bercy, place Henri d'Astier
- **Nathan Topor** : quartier Pasteur/Conflans, allée Ronsard
- **Marie-Hélène Rougeron** : quartier Valmy/Liberté, place de la Coupole
- **Odile François** : quartier Bobillot/quai des Carrières, square La Cerisaie

Dimanche 22 juin, ils vous donnent rendez-vous à partir de 11 h 30 sur ces cinq sites. Et même si vous n'habitez pas le quartier, vous êtes tous les bienvenus !

Dans chaque lieu, la ville mettra à disposition des tables et des chaises. Afin de bien organiser cette fête, nous vous



remercions de faire connaître votre participation en déposant le bulletin de réponse ci-dessous dans la boîte à idées près de chez vous, à la Direction de la communication ou sur le point infos au marché couvert le samedi de 9 h 30 à 12 h. Vous y trouverez des affiches et des tracts pour inviter des voisins ou des amis à se joindre à vous.

Dimanche 22 juin, la journée est à la convivialité ! Venez nombreux pour faire de cette fête un succès !

Pour en savoir plus :

www.charentonlepont.fr - rubrique : Vivre/vie municipale/vie des quartiers ■

Coupon-réponse à déposer avant le 20 juin 2003

* **Emplacement des boîtes à idées :**

Quartier Gravelle/Centre : à l'entrée du marché couvert, avenue Jean Jaurès
 Quartier de Bercy : devant l'école Desnos, rue Robert Grenet
 Quartier Pasteur/Conflans : allée Ronsard

Quartier Valmy/Liberté : à la sortie du métro « Liberté »
 Quartier Bobillot/Quai des Carrières : devant la bibliothèque P. d'Espinassous

**Renseignements : Tel. 01 46 76 48 10
 communication@charentonlepont.fr**

Fête de la convivialité

Dimanche 22 juin 2003 à partir de 11 h 30

OUI, je souhaite participer à la fête de la convivialité

Nombre de personnes présentes
 Dimanche 22 juin 2003

OUI, je suis intéressé(e) pour installer les tables à partir de 10 h 30

Coordonnées :

Nom

Prénom

Adresse

Tel

e-mail

Le Maire et les élus poursuivent le dialogue avec les Charentonnais grâce à cette page d'échanges et d'informations. Seuls les courriers sur lesquels figurent les coordonnées de leurs auteurs seront pris en compte et publiés.

Quartier de Bercy

Monsieur le Maire,

(...) Je viens d'apprendre qu'il était question de supprimer le bus n° 24. J'habite Charenton depuis de nombreuses années et j'utilise très souvent ce bus. (...) Je ne suis pas la seule à être scandalisée par cette annonce. J'espère que vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour éviter cette suppression...

Madame,

De nombreux Charentonnais se sont récemment inquiétés de la suppression de la ligne de bus 24, qui, constitue, avec la nouvelle ligne 109 créée conjointement par la ville et la RATP, le seul moyen de transport en commun reliant le quartier de Charenton - Bercy à Paris - Bercy.

La Direction Départementale de la RATP m'a assuré que le tracé du 24 ne serait pas modifié sur le territoire de notre commune.

En revanche, il est exact qu'à compter de janvier 2004, le terminus de la ligne 24 sera la gare d'Austerlitz ou le Musée d'Orsay et non plus la gare Saint-Lazare. Les usagers pourront ainsi utiliser la ligne rapide alors prolongée de Météor pour se rendre jusqu'à la gare Saint-Lazare.

Vous pouvez désormais être rassurée.

J'espère que le trajet raccourci du 24 permettra un passage plus régulier des bus dans notre ville.

Places en crèche

Le 24 mai dernier, dans son édition du Val de Marne, le Parisien publiait un article sur « *les places en crèche et l'offre très inégale des communes* » et procédait à un classement des villes du Val-de-Marne. A la lecture de cet article, Charenton se situerait à la 12^{ème} place, sur 47 communes, pour l'accueil des enfants de moins de 3 ans.

La municipalité dénonce ce classement dont les critères demeurent totalement inconnus et qui ne reflète nullement la réalité de la politique menée en faveur des familles, ni l'effort financier considérable mis en œuvre par la ville pour accueillir les tout-petits.

En effet, si on considère le nombre de places en crèches collectives dans le département, Charenton se place en 7^{ème} position et elle se situe en 1^{ère} position par rapport au nombre d'habitants. En effet, avec six crèches collectives recevant 358 enfants et deux halte-garderies, Charenton a une capacité d'accueil deux fois supérieure à celle préconisée par l'Organisation Mondiale de la Santé (60 berceaux pour 10 000 habitants). Ce qui la situe dans le peloton de tête des communes du Val-de-Marne.

Par ailleurs, la plupart des villes ont des crèches départementales gérées par le Conseil général. A Charenton, les crèches sont municipales et la ville porte seule la charge financière de ces équipements, car le Conseil général ne subventionne que 19,51 € par enfant et par jour pour seulement 131 enfants, alors que le coût moyen est de 76,22 € par enfant et par jour.

EN BREF

Colloque

Vendredi 20 juin 2003 à partir de 8h30
à l'Espace Médicis

Colloque organisé par l'ordre des Avocats du Val-de-Marne sur le thème : « Le dirigeant créateur direct de ses propres dangers ? »

NOUVEAUX COMMERCES CHARENTONNAIS

Aminceal

Centre d'amincissement
172, rue de Paris - 01 41 79 41 55

Artichaut

Dépôt-vente de vêtement et articles pour enfants
82, rue de Paris - 01 43 75 01 01

Beau et chic

Salon de toilettage chiens et chats
40, rue de Paris - 01 43 68 13 96

Chamade

Commerce d'habillement
3, place des Marseillais

Cordonnerie de la Mairie

Serrurerie, cordonnerie, retouches vêtements et clés minutes
50, rue de Paris

Wang Jiao

Traiteur asiatique
1, rue Gabrielle - 01 43 53 42 83

Seventeen

Edition et programmation de programme musicaux et audiovisuels
3, rue de Conflans

Zoom DDS

Enquête et sécurité
5 bis, rue Thiebault

Pierre² International

Conseil pour les affaires et la gestion
12, rue du Cadran

Pierreinvest

Location de biens mobiliers
18, rue de Paris

Soluces Grafik

Achats, ventes de produits informatiques
12, rue Marius Delcher

ITC

Achat, vente, import, export, négoce en gros de tous travaux relatifs à la téléphonie
8, place Henri d'Astier

Immo rénovation

Bureau d'étude, rénovation et tous travaux d'intérieur
8, place Henri d'Astier

Shanti Hom

Vente de meubles et objets du Népal et de l'Inde
30, rue de Paris - 01 43 78 98 55

A louer

Local commercial de 110 m² quartier Pasteur

Renseignements :

Isabelle Collet - 01 46 76 50 01



Prévention des difficultés des entreprises

Le 25 avril dernier, sous la présidence de Patrick Ségalat, maire-adjoint chargé de la vie économique, un petit déjeuner d'information pour les acteurs économiques a réuni de multiples intervenants, interlocuteurs sociaux et fiscaux des entreprises.

Les points abordés ont apporté, de façon concrète et pragmatique, des informations indispensables à la gestion au quotidien d'une activité indépendante avec, en points clefs, la nécessité pour le chef d'entreprise de ne pas rester isolé face à des difficultés, d'en parler aux interlocuteurs appropriés et de contracter avec des clients solides.

Ce petit déjeuner était organisé sous forme de trois tables rondes animées auxquelles participaient: Madame Lefrançois de la Caisse Maladie Régionale des commerçants, Mme Benoist de l'URSSAF du Val de Marne, Madame Zran de la Direction des services fiscaux du Val de Marne, Madame Genairon de la Chambre de Métiers du Val de Marne, Monsieur Sabrié de l'Organic Francilienne et Monsieur Boucher, Directeur de l'Assurance Vieillesse des Artisans.

Ils ont traité notamment des questions de l'anticipation des charges, fiscales et sociales, des modalités de mise en œuvre d'une gestion rigoureuse, des réformes en cours pour améliorer l'accueil des entreprises et pour réduire les délais de paiement de la TVA,

des méthodes de suivi ou de recouvrement des règlements.

Le rôle préventif du Tribunal de Commerce et la procédure d'injonction de payer ont été rappelés par Monsieur Peugeot, juge chargé de la prévention au Tribunal de Commerce de Créteil. En conclusion, les différents intervenants ont insisté sur la nécessité d'entretenir le dialogue avec les organismes sociaux et ont rappelé les possibilités de demandes d'échéancier.

Pour en savoir plus :

Chambre de Métiers : Madame Genairon,
01 49 76 50 17-sgenairon@cm94.com

Chambre de Commerce : Monsieur Sy,
01 49 56 56 68 - jcsy@ccip.fr

Si vous souhaitez que la ville organise des rencontres d'informations sur des thèmes précis, merci de contacter Claire STREMLER au 01 46 76 50 03. A ce numéro, vous pouvez également demander les brochures et documents distribués lors de ce petit déjeuner ainsi que le recueil des interventions.

Agenda des créateurs d'entreprise

Comment trouver des financements ?

Différents ateliers sont proposés à la CCIP du Val de Marne, jeudi 19 juin de 9h30 à 18h pour apporter toutes les réponses sur les différentes sources de financement : financer la création, l'affacturage, le dossier bancaire. Inscriptions au 01 49 56 56 64

Comment négocier en toute sécurité le renouvellement de son bail commercial ?

Toutes les réponses seront apportées lors d'un atelier à la CCIP du Val de Marne lundi 23 juin de 14 h à 16h. Contact : M. SY au 01 49 56 56 68

EN BREF

► IL FAUT S'INSCRIRE !

STAGES DE VITRAIL DALLE DE VERRE

Du lundi 30 juin au samedi 6 juillet 2003

Du lundi 7 juillet au samedi 12 juillet 2003

Du lundi 8 septembre au samedi 13 septembre 2003

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Le samedi de 9h30 à 12h30.

Prix : 438 €. Atelier d'Arts Plastiques Pierre Soulages.

87 bis, rue du Petit Château.

Tél. 01 46 76 66 06.

51^{ÈME} SALON DE CHARENTON

Les artistes charentonnais et mauritiens n'ayant pas participé au dernier Salon de Charenton et désirant exposer lors de l'édition 2003 sont invités à contacter dès à présent Frédéric Mette, directeur de l'Espace Camille Claudel au : 01 46 76 68 05 ou au : 01 46 76 68 14. La limite des inscriptions est fixée au samedi 5 juillet 2003.

Quant aux artistes ayant participé au précédent Salon, un courrier comportant une proposition de participation, leur sera adressé début juillet.

LIRE ET FAIRE LIRE

La ville travaille avec l'association « Lire et faire lire », les établissements scolaires et les bibliothèques municipales pour redonner le goût de la lecture aux enfants des classes maternelles et primaires. Le but de cette opération est de faire découvrir le plaisir de lire aux élèves, en faisant appel aux retraités et personnes âgées de plus de 50 ans. Ils interviennent dans les classes à la demande de l'enseignant et en cohérence avec le projet d'école, pendant le temps périscolaire.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous auprès de la bibliothèque d'Espinassous - 36, quai des Carrières. Tél. 01 46 76 69 00.

Ce mois-ci trois événements artistiques seront l'occasion privilégiée d'aller à la rencontre des artistes charentonnais.

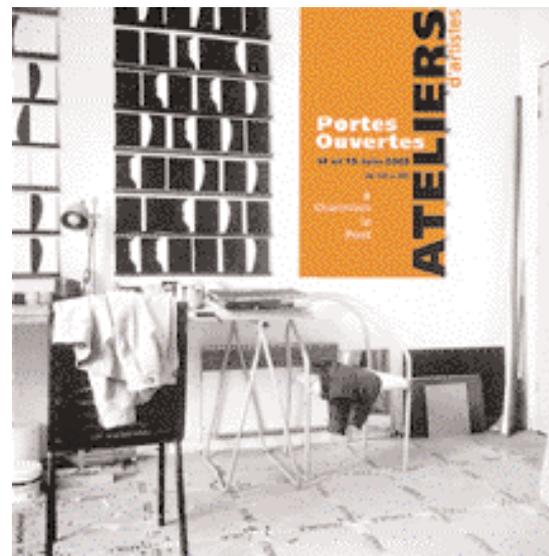
Exposition collective à la Maison des Artistes

Située au cœur du quartier Valmy, la Maison des Artistes s'inscrit dans l'architecture contemporaine environnante. Jusqu'au 21 juin, les Charentonnais auront le loisir de découvrir à l'Espace Camille Claudel la singularité et la richesse de l'univers des artistes qui y résident.

Jusqu'au 21 juin, du mercredi au samedi de 14 h à 18 h, à l'Espace Camille Claudel - Maison des Artistes, 9, place de la Coupole.

■ Découvrez les œuvres là où elles naissent

Deux journées portes ouvertes, les 14 et 15 juin, constituent également un moment privilégié de rencontrer les artistes de sa ville, dont beaucoup d'entre eux sont reconnus à l'étranger, notamment le peintre Evelyne Portmann et le sculpteur Michel Thiéry, dont les œuvres ont été récemment primées au Salon International d'Art contemporain de Montreux (Suisse). Excellente occasion aussi de visiter les ateliers d'une vingtaine d'artistes : peintres, sculpteurs, photographes,

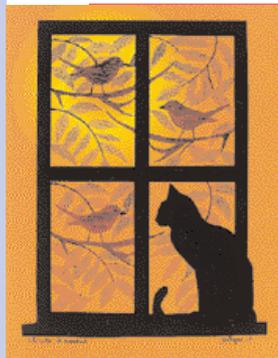


graphistes, graveurs, sérigraphes...

Cette année, en plus de la Maison des Artistes, des artistes charentonnais ouvrent également leurs lieux de création, mettent en scène leurs œuvres et présentent leurs propres productions.

Ateliers portes ouvertes : samedi 14 et dimanche 15 juin 2003 de 14 h à 20 h.

Renseignements : 01 46 76 68 05 ■



« Comme je m'aime » de Jocelyne Postmantier

Sous la signature Yaline-S, Jocelyne Postmantier nous charme avec ses peintures de... chats. Ne manquez pas la découverte de cette artiste charentonnaise,

dont les œuvres seront exposées durant une semaine sur les cimaises de la salle Séguier, à l'hôtel de ville.

Du mardi 10 au mardi 17 juin 2003, à l'Hôtel de Ville - 48, rue de Paris. Salle du Chancelier Séguier. Exposition ouverte de 14 h à 18 h 30 (sauf le dimanche). ■

« Le corps dans tous ses états » à l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages - Samedi 14 juin 2003

■ De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Exposition des œuvres des élèves à :
- l'atelier municipal d'Arts Plastiques Pierre Soulages - 87 bis, rue du Petit Château
- la salle Marguerite de Navarre, galerie de La Coupole, 3 place des Marseillais
- et dans les vitrines du Conservatoire de Musique

Démonstrations de gravure, de modelage-moulage, de vitrail dalle de verre (avec participation des élèves), à l'Atelier municipal d'Arts Plastiques Pierre Soulages - 87 bis, rue du Petit Château.

■ De 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h

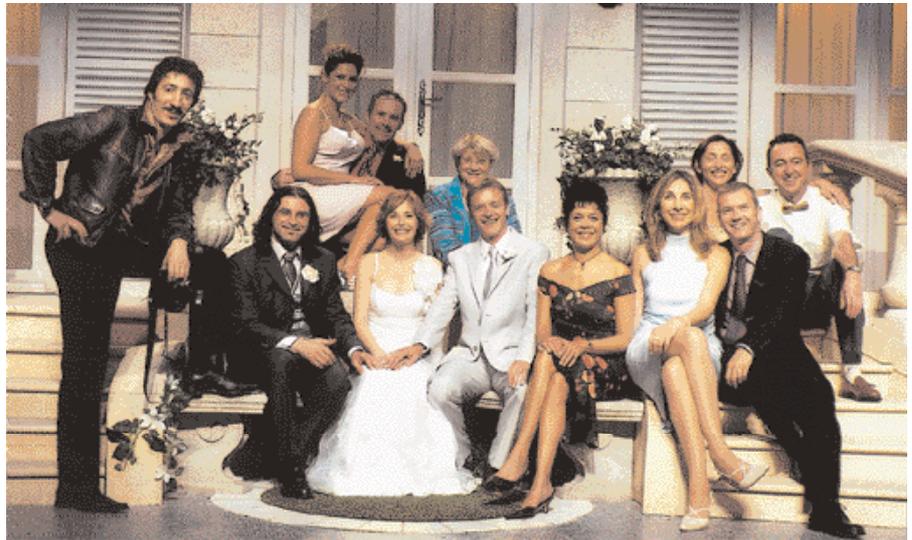
Démonstrations de calligraphie japonaise (avec participation des élèves) à la salle Marguerite de Navarre - galerie de La Coupole, 3, place des Marseillais.



Le Théâtre des 2 Rives décline sa prochaine programmation autour de la découverte et du désir... le temps d'une saison. Des spectacles à ne pas manquer !

Pour cette saison 2003/2004, le T2R vous offre une programmation digne des plus grandes salles parisiennes avec à l'affiche les plus belles pièces, les plus grands metteurs en scène, les auteurs les plus talentueux, les meilleurs comédiens... La programmation proposée par Hervé Masquelier, Directeur du T2R, mêle à la fois des valeurs sûres, mais aussi la découverte d'artistes moins connus. Au total, une vingtaine de spectacles avec des artistes confirmés comme Gérard Jugnot dans « *Etat Critique* » qui ouvrira la saison le 3 octobre, des metteurs en scène reconnus comme Peter Brook avec « *Le Costume* » le 10 janvier 2004 ou des comédiens en devenir comme Marc Fayet ou Valérie Karsenti dans « *Un petit jeu sans conséquence* », pièce qui a obtenu cinq Molière en 2003. « *Chaque spectacle se veut à la fois réponse à une attente et source de découverte* » souligne Hervé Masquelier. Ainsi, en novembre vous vous régalez avec la pièce de Didier Caron « *Un vrai bonheur* » ; l'hiver vous offrira les émotions les plus variées avec « *Frou-Frou les bains* », meilleur spectacle musical 2002, et « *Hystéria* » avant qu'au printemps ne se dévoilent l'Orchestre National d'Île de France et « *le Quatuor* », meilleur spectacle musical 2003.

Au-delà de cette brève présentation, nous vous invitons à prendre connais-



« Un Vrai Bonheur »

sance du programme détaillé de la saison 2003/2004 au Théâtre des 2 Rives. Vous pouvez vous abonner dès maintenant ou réserver vos prochains spectacles.

■ Une saison répartie sur deux salles...

La Passerelle (petite salle du théâtre) aura aussi une programmation adaptée, avec des tranches horaires multiples pour plusieurs types de spectacles : concerts de jazz, one man show, spectacles jeune public. Parmi les spectacles musicaux présentés : Ray Barreto, Kenny Garret, les Victor Racoïn...

■ ... et sur deux villes !

Cette nouvelle saison sera à nouveau l'illustration d'un partenariat renforcé entre Charenton et Saint-Maurice avec des représentations en commun et des abonnements conjoints qui vous permettront de choisir des spectacles dans l'une ou l'autre ville.

Comment réserver ?

Au Théâtre des 2 Rives

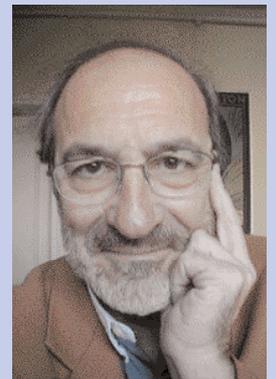
107, rue de Paris : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h
Tél. 01 46 76 67 00



« Frou-Frou les bains »

HERVÉ MASQUELIER, DIRECTEUR DU T2R

Depuis février 2003, Hervé Masquelier a pris la direction du Théâtre des 2 Rives. Homme de théâtre, il collabore également à plusieurs mises en scène avant de devenir réalisateur pour le cinéma et la télévision. En 2001, désireux de retrouver une plus grande identité artistique, il revient au théâtre et joue l'année suivante dans « *Ruy Blas* », mis en scène par Jean-Luc Jeener.



EN BREF

▶ APÉRITIF CONCERT

Vendredi 13 juin 2003 de 18h30 à 20h, le Comité des Fêtes vous invite à un apéritif concert gratuit, place Aristide Briand, avec le groupe Fiesta Mexicaine et ses 6 Mariachi's.

▶ BROCANTE DU LIONS CLUB

Samedi 14 et dimanche 15 juin 2003 de 8h à 18h, le Lions Club organise sa 9^{ème} brocante pour le financement de ses œuvres sociales. 1 jour : 10 € le mètre linéaire. 2 jours : 18 € le mètre linéaire. Renseignements et réservations au 01 49 77 09 21.

▶ Stage de théâtre

Du lundi 30 juin au vendredi 4 juillet 2003 de 10h à 12h et de 14h à 16h, l'association Danserev organise un stage de théâtre et de danse pour enfants de 10 ans à 16 ans, sur le thème de « Roméo et Juliette », au Théâtre des 2 Rives. Ce stage sera encadré par Sylvie Leriche, professeur de théâtre à l'ALIAJ et Virginie Pirault, Directeur artistique de l'Association Danserev. La représentation de cette pièce aura lieu vendredi 4 juillet 2003 à 20h30 au T2R.

Coût du stage par enfants : 50 €. Clôture des inscriptions : vendredi 20 juin 2003.

Renseignements : Virginie au 06.10.18.83.62/01.43.96.57.33 Association DANSEREV - 8, rue de Conflans.

▶ STAGES D'ÉTÉ DE L'ALEC

L'Association Loisirs et Création propose cet été deux stages de modelage pour adultes. Débutants acceptés. Samedi 5 juillet et samedi 2 août 2003 de 10h à 17h. Pour tous renseignements, contactez Mme Agnès Du Merac au : 03 23 71 28 14.

Feux de la Saint-Jean



Les villes de Charenton et de Saint-Maurice, le Comité des Fêtes vous invitent à vivre les traditionnels feux de la Saint-Jean, vendredi 27 juin 2003.

La fête débutera dès 20h30 par une distribution de lampions et un défilé dans les différents quartiers de Charenton. Fanfares, musiciens, majorettes donneront une note colorée et conviviale à cette soirée. Ensuite, les flammes du bûcher installé place Aristide Briand illumineront la nuit estivale et la soirée se terminera aux environs de 23h par un superbe spectacle pyrotechnique.

Renseignements :

Comité des Fêtes : Jean-Claude Lefèvre au 06 62 56 41 19

Comité de jumelage Israël Démonstration de gymnastique

■ Un spectacle très original

Samedi 28 juin 2003 à 18h, la section Charenton/Zichron-Yaacov du Comité de jumelage organise une démonstration de gymnastique dans les roues, au gymnase Henri Guérin sur l'île Martinet. Cette présentation sera réalisée à l'occasion de la visite à Charenton de jeunes israéliennes pratiquant cette discipline spectaculaire qui n'est plus pratiquée en France depuis de nombreuses années.

Venez nombreux ! Entrée gratuite.



2^{ème} Forum des associations

Dans le cadre de la préparation du 2^{ème} Forum des associations qui aura lieu **dimanche 14 septembre 2003 au marché couvert**,

la municipalité invite les responsables d'associations à une réunion d'information à l'hôtel de ville.

Demi-finale nationale de gymnastique artistique

Quel beau spectacle !

Les 10 et 11 mai, Charenton a accueilli la demi-finale nationale de gymnastique artistique féminine et masculine aux gymnases Henri Guérin et Nelson Paillou organisée par l'Envol Gym.

1 500 compétiteurs, 200 équipes d'Ile-de-France, de Flandre, de Picardie et du Nord Pas de Calais, des spectateurs nombreux et enthousiastes, sans oublier une organisation soignée par le Service des sports et la centaine de bénévoles de l'Envol Gym... toutes les conditions étaient réunies pour réaliser de bons résultats lors de cette demi-finale nationale de gymnastique. L'enjeu de la compétition était une qualification pour



la finale nationale à Toulouse, les 7 et 8 juin 2003.

Les jeunes gymnastes charentonnais se sont brillamment comportés lors des différentes compétitions et ont montré toute l'étendue de leurs talents. Coup de chapeau à Nelly Buisson, Audrey Ngay, Clara Sfarmi et Céline Lefetz de l'équipe « Honneur » de l'Envol Gym qui se sont qualifiées pour la finale nationale à Toulouse. Bravo les filles et bonne chance ! ■

Danser pour les autres

L'Académie de Danse de Charenton (ADC) présentera dimanche 29 juin au Théâtre des 2 Rives son gala annuel de danse classique. Le public pourra apprécier un spectacle

chorégraphié par Jean-Hugues Tanto, Professeur et Soliste de l'Opéra national de Paris. Ce gala de fin d'année aura lieu en présence du Docteur Michel Martin, Président du Comité 94 de la Ligue contre le cancer, avec la participation de Mathilde Froustey et Josva Hossalt, danseurs de l'Opéra de Paris. La recette du gala sera entièrement reversée à la Ligue contre le cancer.

Dimanche 29 juin 2003 à 14 h 30
au T2R 107, rue de Paris.
Prix des places : Adultes : 15 €.
Enfants (de 6 à 14 ans) : 10 €.

Location ouverte :
- mardi 24 juin de 16 h à 19 h
à l'Espace Claude Bessy
- mercredi 25 juin de 14 h à 19 h
au T2R
- vendredi 27 juin de 16 h à 19 h
au T2R ■



EN BREF

♦ WATER POLO

LE CNM CHARENTON SE MAINTIEN EN N2

L'équipe première du club a réussi une belle saison : 20 matches gagnés et 4 matches perdus. Elle a frôlé la montée en N1 en échouant au 2^{ème} tour des barrages contre le SCN Choisy. L'équipe réserve dite « promotionnelle » termine à la 3^{ème} place de sa Poule A. Quant à l'équipe 3 qui évolue en Championnat régional d'Ile-de-France en Seniors D1B, elle est toujours invaincue et est déjà assurée de terminer sur la première marche du podium pour cette saison.

Pour compléter ce palmarès, signalons que Jacques Levasseur, Directeur des sports de la ville de Charenton a remporté dans la catégorie des vétérans le titre de champion du Val-de-Marne du 50 et du 100 m brasse, améliorant également les records d'Ile-de-France dans cette catégorie. Félicitations !

♦ ASSOCIATION DU LOTUS

VIET VO DAO

Lors des finales de la Coupe de France en combat (cadets à juniors) à Fontenay sous Bois en avril dernier, les 7 charentonnais présents ont réalisé de belles performances.

- Mehdi Mokkedem (junior, moins de 65 kg) : médaille d'or
- Cyrius Peter (minime, moins de 55 kg) : médaille d'or
- David Marques (junior, moins de 75 kg) : médaille d'argent
- David Rayapin (cadet, moins de 75 kg) : médaille de bronze

Pour la 3^{ème} compétition de leur carrière, les deux féminines ont terminé à la 4^{ème} place. Félicitations !

Cette tribune de libre expression est placée sous la responsabilité exclusive de ses auteurs.



Grève dans les écoles : Quel gâchis !

La grève des enseignants a fortement perturbé le service public de l'Education nationale dans notre pays et à Charenton en particulier.

Il existait, à notre avis, d'autres moyens moins pénalisants que la grève pour défendre des intérêts catégoriels.

Tout le monde savait que, tôt ou tard, il faudrait une réforme du système des retraites et seule l'absence de volonté politique en avait différée la mise en place.

Sauvegarder le régime de cotisation par répartition passe par l'application de l'équité entre le public et le privé en terme de durée de cotisation. Cette perspective d'évolution mérite-t-elle la fermeture des écoles dans le pays qui a pourtant le plus grand nombre d'enseignants par enfant en Europe ?

Nous avons reçu des lettres de parents découragés nous menaçant de retirer leurs enfants pour les mettre dans le privé !

Parce que nous sommes solidaires des parents qui, en plus de la grève des transports, doivent poursuivre une activité professionnelle, parce que nous craignons également que des enfants livrés à eux-mêmes n'errant dans les rues, nous avons pris nos responsabilités en ouvrant dès le premier jour de grève nos centres de loisirs et nous maintiendrons ce dispositif tant qu'il le faudra.

La solidarité avec la famille et la sécurité des enfants sont nos préoccupations permanentes.

Jean-Marie BRETILLON Pierre MIROUDOT
et les 27 élus du groupe "Charenton-Demain"

"Les élus
du groupe
Réunir pour
Changer"



Une politique culturelle timorée !

La majorité actuelle déclame sa volonté de doter la ville des moyens nécessaires à une politique culturelle audacieuse. Qu'en est-il dans les faits?

Les deux inaugurations, tristes et sans intérêt, du théâtre municipal, ont été suivies par le licenciement *manu militari* du directeur du T2R, en place depuis quelques mois et qui a été remplacé par un intermittent du spectacle. Quelle idée absurde d'engager un directeur, à titre précaire, pour un tel équipement ce qui a pour conséquence de transformer sa mission en simple gestion des affaires courantes. Ce lieu privilégié, qui devait être la vitrine culturelle de la ville, se transforme sous nos yeux en fiasco.

Quant au Musée TOFFOLI, dont la fermeture a été décidée, à l'unanimité, par le conseil municipal, rien n'est prévu à ce jour sur sa destination future. Aucune étude de faisabilité n'est inscrite au budget 2003. Voilà une nouvelle occasion ratée de redéfinir cet espace comme passerelle entre les différents équipements culturels situés à proximité. De plus la restitution des œuvres du peintre aux ayants droits, se transforme en véritable imbroglio juridique. Quant à la médiathèque, pourtant promise par la majorité, rien n'est encore prévu.

Les exemples sont nombreux qui démontrent le manque d'imagination et la véritable incompetence de la majorité pour conduire une politique culturelle ambitieuse, dynamique et ouverte à de nouveaux publics.

La désignation de deux déléguées à la culture, l'embauche d'une directrice des affaires culturelles et d'un directeur du théâtre, un théâtre municipal rénové (pour plus de 6 millions d'euros !), tous ces moyens mis en œuvre au service de la culture, n'empêchent pas l'absence d'un projet culturel global et d'avenir.

L'intercommunalité avec Saint Maurice est un formidable atout pour un nouveau territoire culturel. Dans ce cadre, nous demandons la mise en réseau des bibliothèques, la création d'une médiathèque intercommunale. Pour "le spectacle vivant" (théâtre et musique), nous proposons une compagnie théâtrale à résidence. Pour les arts plastiques, un accès à l'art contemporain par l'organisation de cycles d'exposition et de conférence d'initiation. Nous souhaitons une politique culturelle conçue et conduite en partenariat avec les associations culturelles, sans exclusive. Voilà, les principaux axes d'une politique culturelle ambitieuse ... qui fait tant défaut dans notre ville.

www.rpc-charenton.org
bellaiche@rpc-charenton.org

Etat civil**Naissances***Avec nos plus vives félicitations***Mars 2003**

NOEL Marius. BOURGEOIS Maé.

Avril 2003GUERRIN Morgane. PINILLA Carla. LUTET Martin. MINARD Cara. LECESNE Lou-Ann. FUERTES ESPINOZA Andrea. FOURNEL Maxence. MAWAFO FONKOUA Audrey. PURESS Emma. COTTERET Alexandre. HAREL Marine. MERNIT Amal (1^{ère} Jumelle). MERNIT Sarah (2^{ème} Jumelle). COHEN Suzanne. LECONTE Léa. HAMMAD Idir. LUCAS Alwenna. CASPAR Jhanaël. LAUNAY Margot. DIOT Raphaëlle. MOTTA Raphaël. MARDEL Yanis.**Mai 2003**

DANNELL Antoine. SILMONT Syrine. HERBERT Joséphine.

Mariages*Tous nos vœux de bonheur***Avril 2003**

MIROSHNYCHENKO Olga et CASTILLO PIERNAS Jorge.

Mai 2003

FAIVRE Ketty et TCHANG Lionel. DELAPLACE Françoise et ALLIGNI Gérard. ABOTCHI Béatrice et KWADZO Kossi. WISSLER Ségolène et LEQUEUX Gonzague.

Charenton Magazine avait omis de mentionner le mariage le 8 juin 2002 de Stéphane ANDRIANOFF et Ghislaine VAN DEN AKKER. Tous nos vœux de bonheur pour leur 1^{er} anniversaire de mariage.**Décès***Avec nos sincères condoléances***Avril 2003**

NIOCHE Alexandre. ROUBAH Mohand. DUPONCHELLE Pierre. LABORIE Vve DARDENNE Clotilde. BALDIT Marie. TORDJMAN Serge. BERNARD Vve GINTZ Marcelle. POIROT Simone.

Mai 2003

LOHEZIC Danielle. JACQUEMART Alain. BERGAGLIO Vve MOUTET Aida. BARBOT Daniel. THABOURET Gaston. SOURIS Jean. GAUTHIER épouse GÉRARD Paulette. ALLIOT épouse AUPETIT Arlette.

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en mai 1987 doivent venir se faire recenser jusqu'en août 2003. Ceux nés en juin 1987 doivent venir se faire recenser de juin à septembre 2003. Ceux nés en juillet 1987 doivent venir se faire recenser de juillet à octobre 1983.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis à vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille des parents
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française
- Un justificatif de domicile récent.

Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens. Service Etat-Civil, 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15. Samedi de 8h30 à 12h.

Conseil municipalLa prochaine séance aura lieu jeudi 26 juin 2003 à 19h en Mairie (1^{er} étage).**Permanence du Député**

Michel Herbillon, Député de notre circonscription tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton, lundi 16 juin 2003 à partir de 19h.

Déchets ménagers spéciauxLe camion planète est à votre disposition le 2^{ème} mercredi du mois (mercredi 11 juin 03) et le 4^{ème} samedi du mois (samedi 21 juin 03) avenue Jean Jaurès, face au marché couvert de 8h à 12h.**Enquête**

L'INSEE réalisera en juin 2003 une enquête sur les conditions de vie des ménages. Elle s'intéresse aux difficultés financières, à la consommation, à la santé et aussi aux pratiques culturelles et sportives. Dans notre commune, quelques familles recevront la visite

d'un collaborateur de l'INSEE. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Pharmacies de garde

•Dimanche 8 juin 03

Lundi 9 juin 03

Mortillaro – 58 bis, quai des Carrières
Tel. 01 43 68 43 50

•Dimanche 15 juin 03

Paboudjian – 7, rue du Mal Leclerc
94410 Saint-Maurice
Tel. 01 43 96 44 93

•Dimanche 22 juin 03

Krief – 54, rue de Paris
Tel. 01 43 68 01 41

•Dimanche 29 juin 03

Pierre - 24, rue Adrien Damalix
94410 Saint-Maurice
Tel. 01 43 68 08 13

•Dimanche 6 juillet 03

Mortillaro – 58 bis, quai des Carrières
Tel. 01 43 68 43 50**Médecins de garde**En semaine : Tel. 01 43 76 33 33 (soirée)
Nuits, samedis à partir de 16h30, dimanches et jours fériés : 01 48 19 24 64**Urgences dentaires**Dimanches et jours fériés
Tel. 01 48 52 31 17

CHARENTON-LE-PONT ET SAINT-MAURICE
s'associent pour la



fête de la musique

21 juin 2003

